

CIRCULAIRE DE SECURITE N° 101

Date : 29 Novembre 2004

OBJET : Contrôle de la force du ressort des extracteurs de parachutes de secours

Matériels concernés : Parachutes de secours individuels et biplaces.

Texte :

Lors de diverses investigations, il a été constaté que certains parachutes de secours étaient équipés d'un extracteur à trop faible capacité de bondissement.

Cette faiblesse n'est pas compatible avec le plus faible abaissement souhaité lors de la mise en oeuvre du parachute de secours.

En conséquence, il est demandé de vérifier la force du ressort de l'extracteur selon le mode opératoire ci-joint, en plus du contrôle habituel de la détente de l'extracteur lors de l'ouverture sur table du parachute de secours à l'occasion des révisions et des repliages périodiques.

Mesures à prendre :

Changement de l'extracteur, en accord avec l'industriel ou l'importateur pour compatibilité du nouvel extracteur plus puissant, si la force du ressort est inférieure à :

- 12 daN (12 kg) si plus de 2 rabats à repousser
- 10 daN (10 kg) si seulement 2 rabats ou moins.

Personnel qualifié : Plieurs de parachutes de secours

Date d'application : Lors du prochain pliage ou dès réception en cas de suspicion de ressort trop faible.

Rappel : Mentionner l'éventuel changement d'extracteur sur le livret de parachute.

MODE OPERATOIRE CONTROLE DE LA FORCE DU RESSORT DES EXTRACTIONS

A L'AIDE D'UN PESE-PERSONNE

- Poser l'extracteur sur le pèse-personne, sur sa base ou sur sa calotte de façon à ce qu'il tienne debout
- Enregistrer la masse de l'extracteur
- Comprimer l'extracteur, à fond, à la main
- Relâcher de deux centimètres environ et lire la masse affichée
- De cette masse affichée, retrancher la masse de l'extracteur pour obtenir la force du ressort.